



POLICY BRIEF

AVRIL 2023

Paris, France, 29 mai - 2 juin 2023

Dans le cadre de la 2ème session du Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans l'environnement marin.

Traité International sur la Pollution Plastique

**Pour une approche systémique
à la hauteur de l'enjeu**



Du 29 mai au 2 juin 2023, le Comité intergouvernemental de négociation du Traité international sur la pollution plastique se réunira à Paris. Cette réunion (INC2) fait suite à celle de Punta del Este de novembre dernier où a été présentée une synthèse sur l'état des connaissances*. En sa qualité d'Observateur Spécial à l'ONU, la Fondation Tara Océan fait le point sur cet état des connaissances. Alors que le Secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'Environnement a été invité à synthétiser les positions exprimées par les parties prenantes sur les différentes options du traité, la Fondation Tara Océan fait également état des attentes qui peuvent légitimement être énoncées quant aux objectifs du futur Traité.

* L'ensemble des données chiffrées est issu du document «Intergovernmental negotiating committee to develop an international legally binding instrument on plastic pollution, including in the marine environment, First session, Punta del Este, Uruguay, 28 November - 2 December 2022, Item 4 of the provisional agenda, UNEP/PP/INC.1/7, Distr.: General, 13 September.

L'engagement de la Fondation Tara Océan pour réduire les pollutions plastiques

La Fondation Tara Océan est la première fondation reconnue d'utilité publique consacrée à l'Océan en France. Elle porte deux missions principales : explorer l'Océan pour mieux le comprendre et partager les connaissances scientifiques afin de créer une prise de conscience citoyenne et collective.

Depuis 20 ans, elle soutient une science de l'Océan de haut niveau, en collaboration avec le CNRS et des laboratoires de recherche internationaux d'excellence, pour comprendre et anticiper les bouleversements de la biodiversité liés aux risques climatiques et environnementaux. Pour faire de l'Océan une responsabilité commune et le préserver, la Fondation Tara Océan sensibilise le plus grand nombre à la science de l'Océan, éduque les jeunes générations et mobilise les décideurs politiques.

La recherche Tara sur les plastique depuis 2010

Depuis 2010, de l'Arctique au Pacifique, en passant par la Méditerranée, les filets de la goélette *Tara* collectent une vie foisonnante, mêlée invariablement à des débris de plastique. Le constat est clair : les microplastiques sont omniprésents dans l'Océan. De nouvelles zones de vie «plastico-biologiques» se créent, formant la «plastisphère». La recherche de la Fondation Tara Océan s'est donc naturellement intéressée à ces nouveaux polluants presque invisibles et encore peu étudiés. Elle a eu un rôle pionnier dans la recherche sur ces questions.

D'abord avec un projet de recherche des plastiques dans l'océan Arctique en 2010 lors de l'expédition *Tara Oceans* (2009-2013) dédiée à l'étude du plancton. Cette expédition a permis de découvrir une nouvelle zone d'accumulation de débris plastiques, prouvant qu'une pollution plastique générée proche des foyers humains peut impacter les régions les plus isolées et exercer, en conséquence, des effets sur des écosystèmes vierges.

Lors de l'expédition *Tara Méditerranée* en 2014, dans l'une des mers les plus polluées au monde, une étude, quantitative et écologique de l'impact des microplastiques sur l'écosystème méditerranéen d'une envergure unique a été réalisée. L'équipe interdisciplinaire embarquée a développé des protocoles exclusifs et utilisé des technologies de pointe à l'occasion de cette expédition. Elle a permis de constituer une base de données qui sera en libre accès pour la communauté scientifique répertoriant 75 000 particules de plastique : il s'agit de la plus large compilation de microplastiques collectés en Méditerranée à ce jour.

Les travaux révèlent qu'à certains endroits les concentrations de microplastiques de surface sont identiques à celles du zooplancton, dont se nourrissent les poissons. Dans ces zones, un poisson peut donc voir la moitié de son alimentation composée de microplastiques qu'il confond avec sa nourriture. Parmi eux, on observe une forte prépondérance de polymères utilisés pour les emballages à usage unique, ainsi que d'importantes concentrations de fibres synthétiques et de polystyrène.

En 2018, lors de l'expédition *Tara Pacific* dédiée aux récifs coralliens, les équipes scientifiques se sont rendues au cœur du «continent de plastique» du Pacifique Nord pour continuer à identifier la présence de microplastiques et la biodiversité associée. Du pont de la goélette, le continent s'est avéré en réalité être une «soupe» de microplastiques qui composent pour plus de 90 % la surface de ce gyre océanique.



Mission Microplastiques 2019 : Plastiques en mer, les solutions sont à terre

De retour en Europe après sa mission *Tara Pacific*, la goélette scientifique *Tara* a parcouru les quatre façades maritimes européennes et prélevé des échantillons dans neuf des principaux fleuves d'Europe sur une période de six mois, de mai à novembre 2019. Il s'agissait de la première mission dédiée à la pollution plastique des fleuves réalisée à l'échelle européenne. Elle a été initiée par la Fondation Tara Océan, en partenariat avec 19 laboratoires de recherche et coordonnée scientifiquement par le CNRS. Biologistes marins, écotoxicologues, océanographes, modélisateurs, chimistes et physiciens composaient cette équipe interdisciplinaire collectivement engagée dans cette vaste enquête européenne.

Ses objectifs : identifier les sources de pollution, comprendre la fragmentation des microplastiques dans les fleuves, prédire leur dispersion vers l'Océan, comprendre leurs impacts sur la biodiversité marine et leurs effets sur la chaîne alimentaire.

Marins et scientifiques à bord de *Tara* ont rapporté 2 700 échantillons situés entre terre et mer. Tamise, Elbe, Rhin, Seine, Èbre, Rhône, Tibre, Garonne, Loire, les échantillons et les données ont été récoltés au large des estuaires, à leur embouchure, en aval et en amont de la première grande ville à forte population située sur les fleuves.

Les premières observations au cours de la Mission microplastiques 2019 ont bien confirmé l'ampleur de la pollution plastique avec la présence de microplastiques dans tous les prélèvements, mais également le constat d'une fragmentation du plastique bien plus en amont des fleuves qu'on ne le pensait. De nombreuses analyses sont en cours et les premiers résultats paraîtront prochainement. La science sur le plastique en milieux fluvial et marin est jeune. Face à l'ampleur du phénomène, les scientifiques se mobilisent et la connaissance progresse rapidement, mettant sans cesse mieux en lumière la complexité des impacts sur les écosystèmes et par conséquent sur notre santé humaine.

Parce que cette pollution, une fois dans l'environnement, est à la fois invisible, incontrôlable et indissociable de la faune dans les fleuves et l'Océan, il est urgent et crucial d'agir en amont de la chaîne de production et de leur fuite, à terre, vers l'environnement. L'origine terrestre des pollutions marines, estimée à 80 %, acte définitivement le fait que les solutions sont à terre.

Production et consommation de plastiques, le constat dressé par le PNUE

La production globale de plastique a connu une augmentation exponentielle depuis les années 1950. Elle a doublé entre 2000 et 2019, passant de 234 millions de tonnes à 460 millions en 2019. Elle devrait encore, a minima, tripler d'ici 2060, si aucun changement n'est opéré. Ces projections d'augmentation présentent d'importantes variabilités entre les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les pays en développement. Néanmoins, il faut noter que les premiers devraient largement rester les principaux contributeurs à la pollution plastique globale. Ainsi, chaque habitant des pays de l'OCDE consommera, ainsi, 238 kg de plastiques en 2060, contre 77 kg pour les habitants des pays non membres OCDE.

Les polymères sont largement additivés de composants chimiques (plastifiants, agents de charges, colorants, retardateurs de flammes, etc.) qui permettent d'améliorer les caractéristiques des polymères. **Plus de 10 000 molécules chimiques sont utilisées actuellement et 99% de la production des polymères est basée sur des ressources fossiles.**

Le marché des plastiques est très majoritairement (86%) occupé par les thermoplastiques, des matières plastiques qui se ramollissent sous l'action de la chaleur et se durcissent en se refroidissant de manière réversible, essentiellement dans les secteurs de l'emballage (66%), suivis par le bâtiment, les transports et le secteur textile.



La collecte, le traitement et la valorisation des plastiques en fin de vie

Le Secrétariat du PNUE dresse le constat d'une économie des plastiques très largement linéaire, conduisant à la production massive de déchets non ou mal traités.

Actuellement, entre 60 et 99 millions de tonnes de déchets plastiques sont produits par an, un chiffre qui devrait être multiplié par 2,5 d'ici 2040. 46% des déchets plastiques sont enfouis en décharge, 17% incinérés, 22% abandonnés en milieu naturel. 15% sont collectés en vue d'être recyclés, mais seuls 9% le seraient réellement. La mégestion des déchets constitue la principale source de contamination de l'environnement par les plastiques.

« Les projections ne permettent pas d'imaginer une augmentation du taux de recyclage au-delà de 12% en 2060. »

Le Secrétariat du PNUE précise que bien que de nombreux plastiques soient théoriquement recyclables, seuls quelques-uns le sont dans les faits, sur certains territoires seulement. Des résultats qui ne devraient hélas guère évoluer puisque les projections ne permettent pas d'imaginer une augmentation du taux de recyclage au-delà de 12% en 2060. Enfin, sur la question du recyclage chimique, le PNUE indique qu'il s'agit d'un champ de recherche qui pourrait être intéressant face aux limites techniques du recyclage mécanique. Il doit cependant faire la démonstration de sa plus-value environnementale au regard de ses coûts énergétiques, des matières toxiques mises en œuvres et des co-produits potentiellement générés. **La solution du recyclage chimique ne peut donc être retenue comme solution mobilisable du fait de son manque de maturité industrielle et de l'impossibilité d'en déduire une viabilité économique.**



L'impact sur l'environnement et la santé humaine

On estime à 31 millions de tonnes annuelles la quantité de déchets plastiques qui contaminent les écosystèmes terrestres, à 20 millions de tonnes les écosystèmes aquatiques et à 11 millions de tonnes l'Océan. Enfin, l'incinération des déchets plastiques à ciel ouvert concerne 49 millions de tonnes. Ces chiffres demeurent des estimations mais devraient, au regard des projections de production des matières plastiques, être multipliés par plus de 2,5 dans les 20 prochaines années. En 2040, la quantité de déchets plastiques qui atteindra les océans est estimée à une trentaine de millions de tonnes par an.

« En 2040, la quantité de déchets plastiques qui atteindra les océans est estimée à une trentaine de millions de tonnes par an. »



88% des déchets plastiques trouvés dans l'environnement sont sous forme macro-déchets, c'est-à-dire supérieur à 5 millimètres. La source est très majoritairement liée au dysfonctionnement du traitement des déchets. Le PNUE indique que les plastiques utilisés par les secteurs de la pêche et de l'agriculture doivent faire l'objet d'une surveillance particulière, du fait d'un risque de fuite dans nature plus important. Enfin, la question des micro-plastiques (moins de 5 millimètres) est soulignée comme étant un des points de surveillance majeure.

Le Secrétariat du PNUE pointe la complexité des impacts sur l'environnement. Aujourd'hui, l'ensemble de la planète est concerné, de l'atmosphère aux plus profonds planchers océaniques! Il est question de l'altération directe du fonctionnement des écosystèmes et des conséquences sur la production de biomasse ou la dégradation des grands cycles naturels. Mais aussi de **conséquences plus rarement évoquées comme la contribution majeure de la production plastique au réchauffement climatique. Cette dernière est estimée aujourd'hui à 3,4% des émissions globales et devraient quadrupler, atteignant 15% en 2050.** On peut également mentionner les conséquences de l'usage des hydrofluorocarbones (HFC), additifs délétères pour la couche d'ozone. En conclusion, on notera que les plastiques sont au cœur de l'ensemble des problématiques environnementales (biodiversité, climat, toxicité, etc.) et que leur présence dans l'environnement, en altérant les capacités de résilience des écosystèmes, pourrait largement accélérer les changements les plus préoccupants.

Les plastiques portent, en conséquence, des menaces pour l'humanité. Ils altèrent ses ressources alimentaires et dégradent son cadre de vie. Ils constituent, en outre, des menaces sérieuses pour la santé humaine, à chaque étape de leurs cycles de vie. Cela concerne les acteurs de la production, exposés aux polymères et leurs additifs dans les phases industrielles, ceux des secteurs formels et informels du traitement des déchets, jusqu'à l'ensemble de la population concernée par une exposition permanente aux micro et nano particules présentes dans l'air, l'eau et l'alimentation. Pour mémoire, la production de plastique implique plus de 10 000 additifs chimiques dont un quart constitue une menace pour la santé humaine. Enfin, des études pointent du doigt le rôle des micro-particules plastiques dans la circulation d'agents pathogènes.

Les solutions évoquées par le PNUE

Sans surprise, le PNUE évoque l'économie circulaire comme une piste majeure d'amélioration de la situation. Une approche qui doit être basée sur une analyse de cycle de vie des plastiques. Analyse impérativement exhaustive, depuis les coûts environnementaux de l'extraction pétrolière jusqu'à ceux de l'élimination des déchets, intégrant une évaluation réaliste des risques de fuite dans l'environnement de chaque étape. L'économie circulaire implique la réduction et donc l'élimination et la substitution des objets plastiques non indispensables, ainsi que l'élimination ou la substitution des polymères et additifs les plus problématiques. Elle implique l'amélioration du ré-emploi et du recyclage, sur la base de solutions technologiques opérationnelles dès aujourd'hui. **Le PNUE insiste sur deux points capitaux, l'impérieuse nécessité d'améliorer la collecte, afin d'éviter les fuites dans l'environnement et la complémentarité entre approches réglementaires et démarches volontaires des entreprises, les États devant être garants de la bonne atteinte des objectifs de réduction des pollutions, y compris par la contrainte, lorsque le marché n'y parvient pas.**



Quelles attentes la Fondation Tara Océan formule-t-elle vis-à-vis des négociations de Paris ?

La Fondation Tara Océan porte les recommandations suivantes pour les négociations à venir sur la mise en place du futur Traité :

1. Établir des définitions officielles des termes clé comme “plastiques”, “recyclables”, “recyclés”, ...

Le PNUE a, dans son document de synthèse, pointé les enjeux liés à la terminologie et au reporting. Si quelques définitions sont esquissées elles demeurent, à l'aube des négociations de Paris, très insuffisantes. Des termes fondamentaux comme “plastiques”, “recyclables”, “recyclés”, etc. restent sans définition officielle, ce qui pourrait largement altérer la portée du texte final.

2. Demander aux Etats d'établir des rapports de suivi sur les mises en marché des matières plastiques

La Fondation Tara Océan émet le souhait que le futur Traité impose aux Etats un rapport de suivi, non seulement sur le traitement des déchets, mais également sur les mises en marché, sous forme par exemple d'un registre obligatoire de déclarations. Cet outil permettrait une meilleure connaissance des volumes et typologies de plastiques mais également des secteurs et usages les plus concernés. Il permettrait d'identifier, par exemple, les usages critiques de polymères et additifs les plus problématiques ou, par comparaison avec les chiffres du recyclage, d'évaluer la pertinence et efficacité des filières.

3. RÉDUCTION: Chiffrer un objectif commun et établir un calendrier opérationnel pour l'atteindre.

La Fondation Tara Océan se réjouit de l'approche “Economie circulaire” promue par le PNUE et se félicite de voir qu'elle implique bien Réduction, Ré-emploi et Recyclage. Mais cette approche ne peut être un simple exercice rhétorique et l'efficacité de cette approche se mesurera au respect de la hiérarchie de valeur des 3R. Face à une production de plastique qui pourrait être multipliée par trois dans les quarante prochaines années, un Traité international qui ne se fixerait pas des objectifs précis de limitation de la production ne serait tout simplement pas crédible. L'objectif de réduction doit donc clairement être chiffré, avec un calendrier opérationnel établi. Il doit concerner à la fois l'amont de la chaîne de valeur en fixant des objectifs de stabilisation puis réduction de la production de monomères vierges. Mais il doit également comprendre une liste de polymères et additifs problématiques à éliminer. Enfin, l'approche aval doit être affinée par une définition précise du caractère “non-essentiel” et de l'usage unique qui permette aux Etats et acteurs territoriaux de définir des listes de produits interdits en fonction des réalités locales.

4. RÉ-EMPLOI: promouvoir des approches combinées d'éco-conception et de réglementation pour augmenter les durées d'utilisation

Sur le ré-emploi la Fondation Tara Océan invite les négociateurs à se pencher particulièrement sur l'accroissement de la durée de vie des objets impliquant les plastiques les plus complexes et problématiques en promouvant des approches combinées d'éco-conception et d'encadrement réglementaire pour augmenter les durées d'utilisation garanties pour l'utilisateur.

5. RECYCLAGE: intégrer une évaluation des bénéfices - risques environnementaux

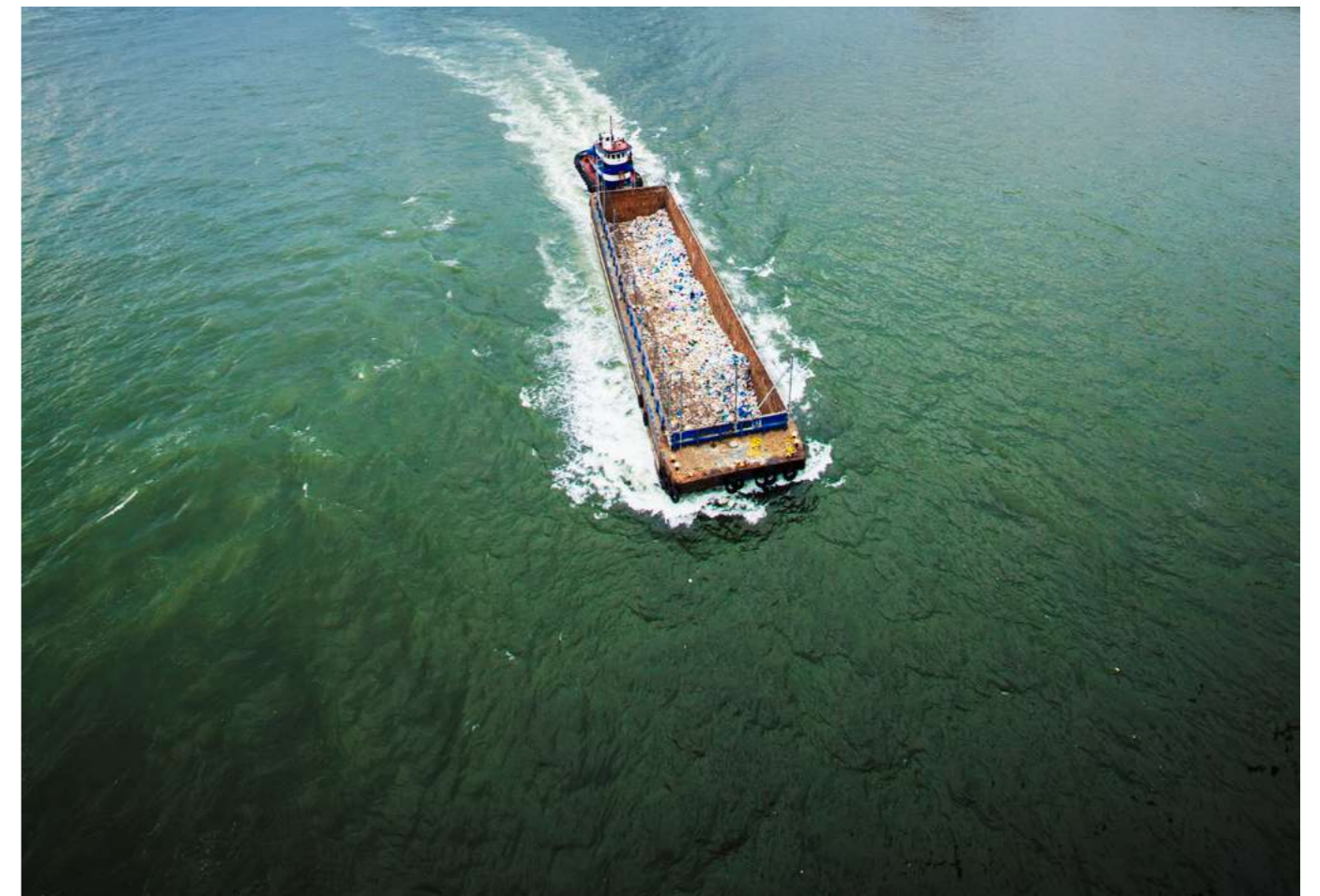
En matière de recyclage, la Fondation Tara Océan souligne que la stratégie à adopter doit intégrer une évaluation scientifique indépendante des bénéfices - risques environnementaux du recyclage. Elle ne peut, en outre, qu'impliquer des technologies et dispositifs industriels opérationnels, à date et à l'échelle et prendre en compte les difficultés inhérentes au recyclage des polymères artificiels (dégradation des propriétés de la matière, compétitivité économique, etc.)

6. Explorer l'idée d'un modèle globalisé de responsabilité élargie du producteur

Pour la Fondation Tara Océan, il est impérieux de traiter la question de la prise en charge financière des coûts de traitement des plastiques en fin de vie. Ce point pourrait rapidement devenir une pierre d'achoppement pour le futur traité et les questions de responsabilité et de solidarité enlisent les négociations. Pour l'éviter, la FTO invite les négociateurs à explorer l'idée d'un modèle standardisé et globalisé de responsabilité élargie du producteur. Il pourrait s'inspirer des REP occidentales en s'attachant à dépasser leurs limites et prenant en compte l'ensemble des coûts de collectes, tri et traitement de tous les déchets, y compris ceux abandonnés.

7. Articuler le futur traité avec les textes internationaux existants

Les négociations ne devront pas omettre l'articulation du Traité avec les textes existants, en particulier les accords commerciaux et la convention de Bâle, cette dernière portant en germe certains éléments de réponse sur le traitement des déchets plastiques.



CONTACT

Henri Bourgeois Costa
Directeur des affaires publiques · Mission économie circulaire
henri@fondationtaraocean.org

Fondation Tara Océan
8, rue de Prague - 75012 PARIS

www.fondationtaraocean.org

